



QUALITE DES PANNEAUX CONTREPLAQUES D'IMPORTATION

Des panneaux en provenance de Chine, d'Asie, d'Indonésie et du Brésil ont été testés. Un certain nombre d'écarts entre les résultats des essais et les déclarations mentionnées sur les panneaux ont été recensés. Quand les paramètres étaient déclarés explicitement, ces écarts (non-conformités) ont été recensés notamment vis-à-vis de la qualité du collage (8 panneaux sur 14 testés) et l'émission de formaldéhyde (2 panneaux /5 non conformes à E1 dont un non conforme à E2).

D'une manière générale, les déclarations mentionnées sur les panneaux ne sont pas pleinement conformes aux exigences déclaratives du marquage CE et il s'avère extrêmement difficile d'avoir accès librement à la déclaration de performances telle qu'exigée par le Règlement Produit de Construction.

Des analyses complémentaires sont en cours.

PERFORMANCE OF IMPORTED PLYWOOD PANELS

Plywood panels from China, Asia, Indonesia and from Brazil were tested. A number of non-conformities between the test results and the claimed performances were observed. Concerning the quality of the collage 8 panels out of 14 are non-conform.

Concerning the emission of formaldehyde, 2 panels out of 5 don't satisfy the E1 limits, one of which is not in compliance with E2.

The declarations mentioned on the panels are not completely in accordance with the requirements of the CE marking. In addition, it is extremely difficult to (have) access freely (to) the declaration of performances (DOP) as required by the Regulation Construction Product.

Additional analyses will be carried out.

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr.

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.



Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978. Les projets proposés sont arbitrés par les représentants des professionnels qui valident également leur réalisation. Pour en savoir plus : www.codifab.fr